

# POLITIQUE D'ACCUEIL DES DOCTORANT.ES<sup>1</sup>

## PREAMBULE

---

L'Institut national d'études démographiques (Ined) est un organisme de recherche créé en 1945. Avec plus de 150 agents permanents, dont une soixantaine de chercheuses et chercheurs et près de 100 ingénieur.e.s, technicien.ne.s et agents administratifs, l'Ined est un acteur incontournable de la recherche en sciences de la population, au niveau national comme au niveau international. Par ailleurs, l'institut est membre fondateur du Campus Condorcet, l'un des tous premiers pôles de recherche en sciences humaines et sociales en France.

L'Ined accueille en permanence une quarantaine de doctorant.e.s inscrit.e.s dans des universités françaises ou étrangères et issu.e.s de disciplines variées (démographie, économie, géographie, histoire, sociologie...). En accord avec la Charte européenne du chercheur<sup>2</sup>, l'Ined considère les doctorant.e.s comme des chercheuses et chercheurs à part entière. Il met à leur disposition tous ses moyens pour leur permettre d'accomplir leur thèse dans les meilleures conditions possibles.

Plus largement, l'Ined s'engage dans une politique d'accueil visant à offrir d'excellentes conditions pour mener à bien le travail de thèse, le valoriser, étendre les compétences et développer le réseau professionnel des doctorant.e.s. Cette politique repose sur trois piliers : l'accueil matériel des doctorant.e.s, leur accompagnement scientifique dans l'élaboration de leur thèse, et la préparation à l'insertion professionnelle.

Les doctorant.e.s peuvent être accueilli.e.s pour une durée qui couvre tout ou partie de leur thèse. La plupart des doctorant.e.s restent trois années au moins (doctorant.e.s résident.e.s). D'autres viennent pour de courts séjours, de quelques semaines à quelques mois (doctorant.e.s invité.e.s). Dans tous les cas, elles et ils doivent pouvoir attester d'un financement de thèse.

L'Ined encourage les candidatures de doctorant.e.s étranger.e.s. La maîtrise du français n'est pas une condition d'accueil, même si sa connaissance facilite l'insertion dans l'Institut.

Ce document présente la politique d'accueil des doctorant.e.s de l'Ined. Toute information complémentaire peut être demandée à : [info-doctorants@ined.fr](mailto:info-doctorants@ined.fr).

---

<sup>1</sup> Version Décembre 2022.

<sup>2</sup> Document consultable sur : [https://euraxess.ec.europa.eu/sites/default/files/am509774cee\\_en\\_e4.pdf](https://euraxess.ec.europa.eu/sites/default/files/am509774cee_en_e4.pdf)

# UN INSTITUT PLURIDISCIPLINAIRE SUR LES SCIENCES DE LA POPULATION

---

L'Ined est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de la recherche d'une part et des affaires sociales d'autre part. Ce statut, identique à celui du CNRS, de l'INSERM, de l'IRD ou encore de l'INRAE, garantit l'indépendance scientifique de l'établissement.

Les travaux menés à l'Ined visent à décrire et à comprendre les changements à l'œuvre au sein des populations qu'il s'agisse de fécondité, de formation des unions, de migrations ou de mortalité. Ils mettent en jeu des questions ayant trait aux rapports de genre, aux équilibres entre les générations, ou encore aux inégalités sociales ou géographiques. Pour mener à bien cette mission, l'institut a recours à un large éventail de disciplines complémentaires de la démographie, comme l'économie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, la statistique, la biologie ou encore l'épidémiologie. Les travaux entrepris se fondent sur la combinaison d'approches quantitative, critique et qualitative des questions de population. L'approche est d'abord quantitative, l'analyse statistique et la production de données originales étant au cœur de l'activité. L'approche est aussi critique en engageant une réflexion sur les catégories, les concepts ou les mesures, aussi bien que sur les résultats. Enfin, l'approche qualitative permet d'enrichir les analyses, en amont pour élaborer de nouveaux questionnements, en aval pour approfondir les résultats et construire des catégories d'analyse.

Les problèmes de mesure et de méthodes, notamment en termes de collecte des données, sont aussi très présents dans l'activité de l'institut. L'Ined a également pour mission la diffusion des connaissances produites relevant de son champ d'activité, en France comme à l'international. Il doit également contribuer à la formation « à la recherche et par la recherche ». Enfin, l'Ined joue un rôle pionnier dans la production d'enquêtes et de bases de données sociodémographiques dans de nombreux domaines, en France et dans d'autres régions du monde<sup>3</sup>.

Les activités scientifiques de l'Ined s'organisent autour des thématiques de ses dix unités de recherche (UR) et deux unités mixtes de service <sup>4</sup> :

- U03 : Fécondité, famille, sexualité
- U04 : Genre, sexualité et inégalités
- U05 : Mortalité, santé, épidémiologie
- U06 : Logement, inégalités spatiales et trajectoires
- U08 : Migrations internationales et minorités
- U09 : Démographie économique
- UR10 : Étude longitudinale française depuis l'enfance (UMS : Ined-Inserm-EFS)
- UR11 : Histoire et populations
- UR12 : Mobilité, parcours et territoires
- UR14 : Santé et droits sexuels et reproductifs (Unité Ined en partenariat avec l'Inserm - Université Paris-Saclay- UVSQ)
- U15 : DEMOSUD-Démographie des pays du Sud
- UMS GED : Unité support au Grand équipement documentaire

L'Ined est également l'une des tutelles de l'Unité mixte de service (UMS) *France Cohortes*.

---

<sup>3</sup> Liste des enquêtes sur : <https://data.ined.fr/index.php/home>

<sup>4</sup> Informations complémentaires sur : <https://www.ined.fr/fr/recherche/equipes-recherche/>

## LES DOCTORANT.E.S AU CŒUR DE LA RECHERCHE A L'INED

---

Comme les autres chercheuses et chercheurs de l'établissement, les doctorant.e.s accueilli.e.s à l'Ined sont membres à part entière d'au moins une unité de recherche thématique. Leurs travaux s'inscrivent dans les axes et projets de recherche de ces unités.

### LA FORMATION DANS LA STRATEGIE DE L'INED

---

À travers l'accueil des doctorants, l'Ined vise trois objectifs : (1) participer à la formation des étudiants en sciences de la population, quelle que soit leur discipline ; (2) renforcer ses partenariats avec des universités françaises et internationales ; (3) enrichir sa production scientifique dans ses domaines d'intérêt.

La formation doctorale est l'une des priorités de l'Ined. L'HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) a souligné la qualité de l'accueil doctoral et ses bons résultats en termes d'insertion professionnelle des doctorants. La position centrale de l'Ined dans le monde de la recherche en démographie l'engage à renforcer ses partenariats avec des écoles doctorales en France et à développer l'accueil de doctorants étrangers, quelle que soit leur origine.

Chaque année, l'Ined lance un appel à contrats doctoraux et coordonne également l'appel de l'École des Hautes Études en Démographie (École HED), école universitaire de recherche (EUR) portée par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Ined. L'Ined est partenaire de deux autres EUR, l'EUR Paris Graduate School of Economy (PGSE) portée par Paris School of Economics et l'EUR Gender and Sexuality studies (GSST) portée par l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Le projet iPOPs (Individus, Populations, Sociétés), porté par l'Ined, est l'un des cent lauréats de l'appel d'offre « laboratoire d'excellence » lancé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre des Investissements d'avenir financés par le grand emprunt national de 2010. Par ce biais, l'Ined est en mesure de financer des allocations post-doctorales, des mobilités doctorales à l'international, ainsi que des accueils en délégation en sciences de la population. iPOPs a pour vocation de structurer et renforcer les partenariats et les financements déjà portés par les objectifs de formation de l'Ined<sup>5</sup>.

L'Ined est également l'un des 17 partenaires de l'EDSD<sup>6</sup> (European Doctoral School of Demography). Le programme se déroule en anglais. Les enseignements sont assurés par les meilleurs spécialistes de ces institutions. La localisation de l'EDSD est tournante. L'Ined a accueilli l'EDSD dans ses murs pendant deux ans (2007 à 2009), après le MPIDR à Rostock et avant les Universités de Lund, Rome, Groningen et puis Barcelone, et l'accueillera de nouveau sur la période 2023-2025. Les candidat.e.s à l'EDSD doivent être titulaires d'un master. Durant les onze mois que dure la formation, les étudiant.e.s bénéficient d'un accompagnement individuel (« mentorship ») qui leur permet de préciser leur sujet de thèse. Sans que cela soit obligatoire, les doctorant.e.s qui candidatent pour un accueil à l'Ined sont invité.e.s à déposer également leur candidature à l'EDSD. Tou.te.s les étudiant.e.s de l'EDSD reçoivent une bourse (fellowship). Chaque année, l'Ined finance au moins deux des vingt étudiant.e.s sélectionné.e.s par l'École, sans condition de nationalité.

---

<sup>5</sup> Site web d'iPOPs : <http://ipops.site.ined.fr>

<sup>6</sup> Max Planck Institute for Demographic Research, Interdisciplinary Centre on Population Dynamics, Centre for Demographic Studies, Institut National d'Études Démographiques, Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute, Sapienza Università di Roma, Lund University, London School of Hygiene and Tropical Medicine, Vienna Institute of Demography, Warsaw School of Economics, University of Groningen, University of Rostock, Tallinn University, Stockholm University, University of Southampton, Université Catholique de Louvain, London School of Economics). Site Web de l'EDSD : [www.eds-demography.org](http://www.eds-demography.org)

## LA SITUATION DES DOCTORANT.E.S A L'INED

---

Les doctorant.e.s accueilli.e.s à l'Ined doivent être titulaires d'un master (ou diplôme équivalent) et doivent être inscrit.e.s en thèse dans une université ou un établissement accrédité, soit en France, soit à l'étranger<sup>7</sup>. En France, en plus de l'inscription administrative dans l'établissement de rattachement, les doctorant.e.s effectuent une inscription pédagogique dans l'école doctorale à laquelle est rattaché leur laboratoire d'accueil.

On distingue deux situations selon la durée de l'accueil :

- Les **doctorant.e.s résident.e.s** sont accueilli.e.s à l'Ined généralement pour une durée de trois années (possibilité d'un accueil prolongé en particulier en cas de co-financement extérieur pour la 4<sup>ème</sup> année de thèse). L'accueil peut être différé par rapport au début de la thèse : il peut commencer au plus tard en fin de première année de thèse. Les doctorant.e.s résident.e.s sont salarié.e.s de l'Ined ou financé.e.s par une autre institution. Elles et ils sont rattaché.e.s à une ou deux unités de recherche de l'Ined.
- Les **doctorant.e.s invité.e.s**<sup>8</sup> sont accueilli.e.s pour un séjour de quelques semaines ou quelques mois (moins d'un an) en cours de thèse. Leur accueil est organisé soit par la Délégation aux affaires doctorales et post-doctorales pour les doctorant.e.s inscrit.e.s dans une université française, soit par la Direction des relations internationales et des partenariats (Drip) pour les doctorant.e.s inscrit.e.s dans un établissement étranger.

Enfin, à l'issue de la thèse, une dernière modalité d'accueil est proposée, cette fois en tant que docteur.e affilié.e. Les **docteur.e.s affilié.e.s** sont de jeunes docteur.e.s, ancien.ne.s doctorant.e.s résident.e.s à l'Ined, qui ont soutenu récemment leur thèse. Elles et ils sollicitent une affiliation dans le cadre de la finalisation, post-soutenance, des publications scientifiques issues de leur recherche doctorale. Cette période post-thèse, limitée à un an renouvelable une fois, est aussi l'occasion de candidater à des postes pour la poursuite du parcours professionnel.

Les doctorant.e.s accueilli.e.s à l'Ined disposent d'un accueil matériel très favorable et accèdent à tous les services d'appui à la recherche disponibles à l'Ined.

## CONDITIONS GENERALES D'ACCUEIL DES DOCTORANTE.S

---

### CONDITIONS MATERIELLES DE L'ACCUEIL

---

Tout.e.s les doctorant.e.s accueilli.e.s à l'Ined doivent être financé.e.s pour réaliser leur thèse. Certain.e.s bénéficient d'un contrat doctoral de l'Ined ou à travers l'Ined, par des financements extérieurs (Agence nationale de la recherche, Commission européenne, etc.). D'autres sont salarié.e.s par des institutions extérieures à l'Ined (leur Université, par exemple). En ce cas, une convention d'accueil est établie qui précise le cadre et les conditions dans lesquels cet accueil est réalisé.

---

<sup>7</sup> Au moment de leur candidature, les étudiant.e.s peuvent ne pas être inscrit.e.s en doctorat. Dans ce cas, elles.ils doivent régulariser leur situation au moment de leur arrivée à l'Ined (en règle générale, le 1<sup>er</sup> octobre).

<sup>8</sup> Voir la page de présentation : <https://www.ined.fr/fr/recherche/accueil-doctoral/accueil-doctorant-invite/>

Tous les doctorant.e.s accueilli.e.s à l'Ined, quelle que soit leur source de rémunération, accèdent aux mêmes ressources matérielles. Elles et ils :

- sont réparti.e.s dans des bureaux de quatre à six personnes, dans lesquels elles et ils disposent d'un téléphone fixe et d'un poste informatique fixe ;
- ont un compte informatique et une page personnelle sur le site web de l'Ined ;
- ont accès à un système de visioconférence et aux équipements nécessaires à leur mise en œuvre ;
- ont accès aux ressources bibliographiques et aux services du GED, et peuvent commander des ouvrages (pour consultation) selon les mêmes règles que les chercheuses et chercheurs de l'Ined ;
- peuvent s'inscrire aux formations internes et externes proposées (cours de langue, de diverses méthodes d'analyse ...) ;
- accèdent à la restauration collective au tarif subventionné par l'établissement ;
- accèdent au service de reprographie de l'Ined ;
- peuvent demander l'assistance de tous les services d'appui à la recherche (voir la liste ci-dessous) ;
- en particulier, peuvent recevoir l'appui du service des éditions pour la traduction ou la révision de leurs textes en anglais ou français, y compris la thèse ;
- en particulier, peuvent bénéficier d'un appui non seulement de leur.s encadrant.e.s mais aussi de la Direction des relations internationales et des partenariats (DRIP) pour la recherche de financements pour la conduite de leur terrain et la préparation de l'après-thèse.
- peuvent recevoir des crédits de l'Ined leur permettant de réaliser des missions de recherche ou de participer à des conférences lorsqu'une communication (orale ou poster) est acceptée ;
- peuvent candidater aux appels à mobilité sortante<sup>9</sup> lancés chaque année par la DRIP afin de réaliser des séjours de recherche à l'étranger ;
- peuvent bénéficier d'un appui dans leurs démarches administratives, et plus spécifiquement pour les doctorant.es étranger.e.s<sup>10</sup>.

Par ailleurs, les doctorant.e.s bénéficient d'un accès privilégié à certaines données (données d'enquête ou données administratives) accessibles uniquement dans un environnement informatique sécurisé sous réserve de respecter les règles d'accès en vigueur.

---

<sup>9</sup> Consultable sur : <https://www.ined.fr/fr/recherche/accueil-doctoral/mobilite-internationale/>

<sup>10</sup> Voir le Livret d'accueil des chercheurs étrangers accessible sur Intraned : [https://intraned.ined.fr/group/ined/admin?p\\_p\\_id=20&p\\_p\\_lifecycle=1&p\\_p\\_state=exclusive&p\\_p\\_mode=view&\\_20\\_struts\\_action=%2Fdocument\\_library%2Fget\\_file&\\_20\\_folderId=1162347&\\_20\\_name=DLFE-12783.pdf](https://intraned.ined.fr/group/ined/admin?p_p_id=20&p_p_lifecycle=1&p_p_state=exclusive&p_p_mode=view&_20_struts_action=%2Fdocument_library%2Fget_file&_20_folderId=1162347&_20_name=DLFE-12783.pdf)

## LES SERVICES D'APPUI A LA RECHERCHE

---

Comme les autres chercheuses et chercheurs de l'Ined, les doctorant.e.s peuvent demander l'assistance de tous les services d'appui à la recherche. Ces derniers sont listés ci-dessous.

### - Le Service des Enquêtes et des Sondages (SES)

L'institut est doté d'un service des enquêtes et des sondages, qui pilote la plus grande partie des opérations de collecte de données menées par l'Ined, souvent en partenariat avec d'autres institutions (Insee, Inserm, ...). Le SES a également pour mission la documentation et la valorisation des enquêtes portées par l'Ined.

### - Le Service des Méthodes Statistiques (SMS)

Le Service des Méthodes Statistiques apporte aux chercheuses et chercheurs son soutien en matière d'analyse statistique des données, de gestion et d'accès aux bases données. Le service organise aussi un séminaire trimestriel de Statistiques Appliquées et des formations régulières ouvertes aux doctorant.e.s<sup>11</sup>.

### - La direction des relations internationales et des partenariats (Drip)

La Drip assure trois principales missions. Elle contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie partenariale de l'Ined en France et à l'étranger. Elle accompagne les équipes dans le montage et la gestion de leur projet de recherche : recherche de financements ; montage des dossiers de candidatures aux appels d'offre ; gestion des projets ayant obtenu un financement. Enfin, elle organise les campagnes de candidature aux mobilités entrantes et sortantes.

### - Le service Informatique et des systèmes d'information (SISI)

Le SISI offre une aide à la prise en main du poste de travail et propose des sessions de formation sur les logiciels bureautiques et spécialisés. Les logiciels standards de bureautique sont fournis (Word, Excel, Power Point, etc.), de même que divers logiciels spécialisés (cartographie, reconnaissance de caractères, logiciels statistiques accessibles à travers un serveur dédié).

### - Le service des Éditions

Le service des éditions assure le suivi éditorial, la fabrication, la diffusion et la traduction des publications de l'Ined à savoir : Population (revue scientifique trimestrielle), Population et Sociétés (bulletin mensuel d'information), des collections d'ouvrages dont une sélection croissante est désormais consultable gratuitement sur la plateforme OpenEdition Books, et les Documents de travail, accessibles sur le site de l'Ined<sup>12</sup>. Le service est chargé de l'administration de l'archive ouverte institutionnelle, Archined. Il coordonne également les traductions de recherche de l'institut et participe activement à la définition et à la mise en œuvre de la politique de science ouverte de l'établissement.

### - Le Grand équipement documentaire (GED)

Le Grand équipement documentaire ouvre progressivement ses services à ses différents publics, et en premier lieu aux membres du Campus Condorcet. Tout.e doctorant.e ou post-doctorant.e rattaché.e à une équipe ou un établissement installé sur le Campus bénéficie de : l'accès à des

---

<sup>11</sup> Programme consultable sur l'intranet: <https://intraned.ined.fr/group/ined/evoluer-a-l-ined/formations1/offre-de-formation/formations-statistiques>

<sup>12</sup> Voir le catalogue en ligne sur : <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/>

espaces de travail (open space et salles de travail en groupe) ; l'accès aux collections (consultation des collections en accès-libre, réservation et prêt de documents, consultation des archives, accès aux ressources électroniques sur place et à distance)<sup>13</sup> ; le soutien à la recherche (formations documentaires, accompagnement des projets)<sup>14</sup> ; et la valorisation des savoirs (programmation scientifique et culturelle)<sup>15</sup>.

En outre, les doctorant.e.s peuvent prendre l'attache de la.du référent.e intégrité scientifique, de la.du référent.e déontologue/alerte de l'Ined, de la.du délégué.e à la protection des données et du comité d'éthique de l'Ined autant que de besoin.

## PARTICIPATION A LA VIE SCIENTIFIQUE

---

Les doctorant.e.s participent à la vie scientifique de leur école doctorale, de leur UR de rattachement à l'Ined (réunion mensuelle, événements scientifiques ponctuels, etc.) et de leur éventuel autre laboratoire d'accueil. Qu'ils soient résident.e.s ou invité.e.s, elles.ils sont encouragé.e.s à participer aux séances du séminaire des « Lundis de l'Ined »<sup>16</sup>. En outre, la localisation de l'Ined sur le Campus Condorcet leur permet d'assister à de nombreux autres séminaires ou conférences.

Leur participation régulière aux activités qui leur sont directement destinées est également attendue :

- L'atelier mensuel des doctorant.e.s : il est organisé et animé par plusieurs.e.s chercheuses et chercheurs titulaires de l'Ined. Chaque séance est notamment l'occasion de discuter de la production scientifique d'un.e doctorant.e, sur la base d'un texte remis à l'avance. Cet atelier est ainsi un lieu de partages d'expérience et permet aux doctorant.e.s de présenter leurs questionnements ou leurs premiers résultats dans un cadre moins formel que celui proposé par les autres séminaires ; il permet également de sortir du cadre du colloque singulier avec les encadrant.e.s de thèse ;
- Les séances mensuelles des « Lundis de l'Ined » dédiées aux « Jeunes chercheurs » (doctorant.e.s, post-doctorant.e.s, chercheuses et chercheurs contractuel.le.s). Il s'agit d'une présentation publique de travaux déjà bien avancés ;
- La Journée des doctorant.e.s : elle est organisée chaque année par les doctorant.e.s eux-mêmes et permet de présenter des travaux de thèse à différents degrés d'avancement ;

En tant que chercheuses et chercheurs à part entière, leur production scientifique et leur participation à des tâches d'intérêt collectif doivent être intégrés au bilan annuel d'activité de l'Institut. À cette fin, elle.ils renseignent les informations collectées par la mission d'analyse et de suivi de l'activité scientifique (MASAS).

Elle.ils déposent leur production scientifique dans l'archive ouverte de l'Ined, Archined, et s'inscrivent plus largement dans la politique de science ouverte de l'Institut.

---

<sup>13</sup> <https://ged.campus-condorcet.fr/fr/pour-le-quotidien/consulter>

<sup>14</sup> <https://ged.campus-condorcet.fr/fr/pour-la-recherche>

<sup>15</sup> <https://ged.campus-condorcet.fr/fr/pour-tous/espace-francoise-heritier>

<sup>16</sup> Voir la page <https://www.ined.fr/fr/actualites/rencontres-scientifiques/les-lundis/> ou la boîte « Les rendez-vous » sur la page d'accueil du site de l'Ined : <http://www.ined.fr>

## LA DELEGATION AUX AFFAIRES DOCTORALES ET POST-DOCTORALES

---

La.le délégué.e aux affaires doctorales est chargé.e de mettre en œuvre la politique d'accueil de l'Ined. Elle.il assure, en cas de besoin, une fonction de médiation entre les différents partenaires de la thèse.

La délégation aux affaires doctorales et post-doctorales organise le recrutement des doctorant.e.s résident.e.s – en particulier l'appel annuel à contrat doctoral – ainsi que leur suivi annuel (voir infra). Elle assure également le traitement des demandes d'accueil post-thèse.

Elle peut être sollicitée à tout moment du déroulement des thèses par les doctorant.e.s et par leurs encadrant.e.s. Au quotidien, elle peut servir d'intermédiaire entre les services de l'Ined, les unités de recherche, les doctorant.e.s et leurs encadrant.e.s.

Elle maintient des liens réguliers avec l'ensemble des doctorant.e.s par l'organisation de réunions d'information et assure le suivi des demandes formulées par le biais des représent.e.s élu.e.s des doctorant.e.s.

Elle coordonne enfin l'enquête sur le devenir des docteur.e.s accueilli.e.s de façon permanente à l'Ined durant leur thèse ou une recherche post-doctorale.

## LE SUIVI DES DOCTORANT.E.S A L'INED

---

### UN ENCADREMENT REGULIER, PLURIEL ET COORDONNE

---

L'Ined considère les doctorant.e.s comme une force vive de ses unités de recherche. Elles et ils sont encouragé.e.s à faire preuve d'autonomie et d'initiative pour mener à bien leur projet de thèse au terme de leur financement doctoral. Parmi les moyens mis en œuvre par l'Ined pour les soutenir dans cette tâche, l'Institut s'engage à leur assurer un suivi régulier, pluriel et coordonné.

La charte d'accueil des doctorant.e.s<sup>17</sup> précise les rôles et les engagements des différents partenaires de la thèse que sont la.le doctorant.e, la.le ou les directrices ou directeurs de thèse - dont au moins un.e est chercheuse ou chercheur à l'Ined -, et la.le.s responsable.e de l'unité de recherche d'accueil à l'Ined. Elle est également signée par la directrice ou le directeur de l'Institut.

La.le doctorant.e doit entretenir un lien régulier avec ses encadrant.e.s et informer chacun.e d'entre elles.eux des avancées de son travail. Au moins une fois par an, elle.il organise une réunion pour établir un bilan de l'année écoulée et définir –en commun– les étapes qui restent à accomplir pour achever la thèse, dans le temps de son financement.

Les encadrant.e.s s'engagent de leur côté à collaborer pour assurer un suivi régulier de la.le doctorant.e, pour la.le soutenir dans l'élaboration et la valorisation de ses recherches (communications, publications) et pour préparer son insertion professionnelle. L'Institut attache une attention particulière à la relation entre la.le doctorant.e et sa directrice ou son directeur de thèse Ined. Elle.il l'accompagne tout au long de sa thèse dans son travail de recherche et facilite son insertion à l'Ined. En cas de différends récurrents dans la relation de travail, il peut être souhaitable d'envisager un changement de directrice ou de directeur de thèse. Les doctorant.e.s sont invité.e.s à évoquer toute difficulté de cette nature, en premier lieu avec la.le délégué.e aux affaires doctorales.

---

<sup>17</sup> Document téléchargeable sur : [https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/91/chartedesdoctorants.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/91/chartedesdoctorants.fr.pdf)



## UN SUIVI ANNUEL PLURIDISCIPLINAIRE

---

Tout.e.s les doctorant.e.s résident.e.s, quel que soit leur mode de sélection et leur statut (salaire ou non salarié de l'Institut), bénéficient d'un suivi scientifique annuel. Ce suivi se distingue du suivi individuel mis en place par les écoles doctorales pour les doctorant.e.s inscrit.e.s dans une université française<sup>18</sup>. Il est organisé par la délégation aux affaires doctorales et post-doctorales et est assuré par le comité de suivi des doctorant.e.s de l'Ined<sup>19</sup>. Ce comité international est composé à part égale de chercheurs et chercheuses titulaires de l'Institut et de chercheuses et chercheurs extérieur.e.s qui offrent une lecture pluridisciplinaire des recherches en cours. La fonction du comité est d'évaluer l'état d'avancement du travail de doctorat afin de s'assurer tout d'abord que les travaux sont bien de nature à aboutir à la présentation d'une thèse dans les délais impartis. Il prête également attention à l'adéquation des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs scientifiques. Cette évaluation se fait sur la base d'un dossier constitué par la.le doctorant.e. Elle s'appuie également sur les avis des encadrant.e.s.

Le comité peut formuler des recommandations de toute nature pour que la thèse puisse être achevée dans de bonnes conditions (révision des objectifs, ajustement des méthodes et du calendrier de travail, recherche de moyens complémentaires, etc.). Les recommandations portent plus largement sur la valorisation du travail de recherche, sur le rayonnement scientifique, sur le développement de l'expérience professionnelle et sur la préparation de l'après thèse. Il s'agit dans tous les cas d'un avis consultatif, les décisions d'orientations scientifiques relevant *in fine* de l'appréciation de la.le doctorant.e et de ses encadrant.e.s.

## COMMENT DEVENIR DOCTORANT.E RESIDENT.E A L'INED ?

---

L'accueil à l'Ined en tant que doctorant.e résident.e passe par deux voies, qui requièrent toutes deux que la.le doctorant.e bénéficie d'un financement doctoral de 3 ans au moins.

La première voie d'entrée est l'appel annuel à contrats doctoraux de l'Ined<sup>20</sup>. La sélection des doctorant.e.s est réalisée par un comité international<sup>21</sup>, suite à un appel à candidatures largement diffusé (site web, mailing-list, affichage dans les universités, twitter...).

La seconde voie s'applique à tout.e doctorant.e voulant bénéficier d'un accueil permanent à l'Ined et qui dispose déjà d'un financement – accueil sur financement externe<sup>22</sup>. Certain.e.s de ces doctorant.e.s sont bénéficiaires d'un contrat de leur école doctorale, d'autres sont directement sélectionné.e.s par des chercheuses ou chercheurs de l'Ined dans le cadre de contrats de recherche spécifiques (ANR, projets européens ...), ou bénéficient de financements extérieurs (ex : CIFRE). Dans tous les cas, la candidature est examinée par deux membres du comité international, selon un calendrier plus souple permettant de proposer des accueils au fil de l'eau en cours de première année d'inscription en thèse.

---

<sup>18</sup> Pour les doctorant.e.s inscrit.e.s dans une université française, cette disposition est rendue obligatoire par [l'arrêté du 25 mai 2016](#). « Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité sont fixées par le conseil de l'école doctorale » (Article 13).

<sup>19</sup> Ce comité scientifique est composé de cinq chercheuses et chercheurs de l'Ined, d'un.e représentant.e des partenaires d'iPOPs et de quatre personnalités qualifiées externes. Il assure également la sélection des candidatures aux contrats doctoraux et des autres doctorant.e.s résident.e.s.

<sup>20</sup> Consultable sur : <https://www.ined.fr/fr/recherche/accueil-doctoral/appel-candidature/>

<sup>21</sup> Il s'agit du même comité scientifique qui assure le suivi annuel, cf. supra.

<sup>22</sup> Consultable sur : <https://www.ined.fr/fr/recherche/accueil-doctoral/accueil-avec-un-financement-exterieur/>